

COMMENT LA POLITIQUE DE COHÉSION PEUT-ELLE ÊTRE UTILISÉE POUR FINANCER DES PROJETS EN MONTAGNE ?

LA MOBILITÉ

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La politique de cohésion est la plus grande politique d'investissement de l'Union européenne. Elle octroie des fonds destinés à réduire les disparités socio-économiques et territoriales entre les États membres et les régions de l'Union européenne. Cette politique reconnaît, dans l'article 174 du traité européen sur le fonctionnement de l'Union européenne, qu'une attention particulière doit être accordée aux régions de montagne.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

La politique de cohésion vise à atteindre les cinq objectifs suivants pour la période 2021-2027 :



Une Europe plus intelligente

innovation, numérisation, transformation économique et soutien aux PME



Une Europe plus verte

énergie verte et décarbonée, adaptation au changement climatique



Une Europe plus connectée

transports stratégiques, réseaux numériques, connectivité



Une Europe plus sociale

emplois de qualité, éducation, compétences, inclusion sociale et égalité d'accès aux soins de santé



Une Europe plus proche des citoyens

stratégie menée au niveau local, développement urbain et rural durable

POUR QUEL MONTANT ?

Au total, 392 milliards d'euros, soit près d'un tiers du budget total de l'UE, ont été affectés à la politique de cohésion pour la période 2021-2027. Ces fonds sont octroyés via quatre fonds principaux :

- 1 Le Fonds européen de développement régional (FEDER)
- 2 Le Fonds de cohésion
- 3 Le Fonds social européen plus (FSE+)
- 4 Le Fonds pour une transition juste (FTJ)

+ L'Union européenne a lancé le programme Next Generation EU, qui vise à soutenir la relance grâce à une enveloppe supplémentaire de 776,5 milliards d'euros au titre de la politique de cohésion pour la période 2021-2027.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Tous les 7 ans, l'Union européenne adopte un ensemble de principes et de priorités pour la politique de cohésion au niveau européen. Les autorités nationales et régionales de chaque État membre sont ensuite chargées de définir et de mettre en œuvre leur(s) propre(s) programme(s) opérationnel(s), en collaboration avec l'Union européenne. Ces programmes décrivent les priorités et les actions spécifiques pouvant faire l'objet d'un financement local au titre de la politique de cohésion. Outre ces programmes, la politique de cohésion est mise en œuvre par le biais des programmes Interreg qui financent des projets de coopération entre des régions de différents pays.



Ce projet est financé par la Direction générale de la Politique régionale et urbaine de l'Union européenne en vertu de la convention de subvention n° 2020CE16BAT209.



COMMENT LA POLITIQUE DE COHÉSION FAVORISERA-T-ELLE LA MOBILITÉ DANS LES RÉGIONS MONTAGNEUSES ?

La mobilité est une préoccupation majeure dans les régions de montagne. En raison des **contraintes géographiques** et de la **faible densité de population**, les transports publics ne sont souvent pas viables ou coûtent trop cher dans les régions de montagne. Les habitants de la montagne sont souvent tributaires des véhicules particuliers pour leurs déplacements quotidiens et sont confrontés à un manque d'infrastructures.

Pourtant, la mobilité est un facteur clé de **l'attractivité des régions de montagne**. Il est donc essentiel de rendre les transports publics plus accessibles, sûrs et multimodaux, et de faciliter les déplacements entre les régions rurales et urbaines.

À travers son objectif 3 « Une Europe plus connectée », la politique de cohésion encourage les investissements dans les **transports régionaux et nationaux**, et notamment dans l'amélioration de la **multimodalité** autour des centres urbains et le déploiement de **solutions de mobilité durable**. En outre, des fonds destinés aux régions de montagne peuvent être alloués au titre de l'objectif 5 « Une Europe plus proche des citoyens », qui vise à soutenir le développement durable des régions rurales et à promouvoir les initiatives locales et ascendantes.

À quoi sert cette fiche d'information ? Cette fiche d'information a pour but de vous donner quelques **exemples pratiques** de la manière dont la politique de cohésion sera utilisée pour financer la lutte contre le changement climatique dans les régions montagneuses d'Europe entre 2021 et 2027.

SOURCES D'INSPIRATION

► PROGRAMME OPÉRATIONNEL - RÉGION DE SILÉSIE

Objectif pertinent : favoriser une mobilité urbaine durable et multimodale dans le cadre de la transition vers une économie zéro carbone.



Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ?

Le programme souligne la nécessité de renforcer les liens entre les villes et les régions périphériques et rurales, notamment les régions montagneuses.

Quel type d'actions peut être financé ?

- Développement d'infrastructures de transport par bus au niveau sous-régional (arrêts, abris, dépôts)
- Cofinancement de projets d'accompagnement, tels que les nœuds d'échange, les pistes cyclables
- Développement de systèmes informatiques pour la gestion des réseaux de transport, notamment les informations et billetteries en ligne



Plus d'informations : <https://rpo.slaskie.pl>
Contact : Principal point d'information sur les fonds européens dans la région
punktinformacyjny@slaskie.pl



Région de Silésie
(Pologne)

INTERREG FRANCE-SUISSE

Objectif pertinent : développer et consolider une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face au changement climatique, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et à la mobilité transfrontalière.

Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ? Les régions de montagne sont l'une des deux priorités territoriales de ce programme opérationnel, qui mentionne spécifiquement l'objectif d'assurer « une meilleure connexion et une meilleure desserte des territoires montagneux ».



Quel type de projets peut être financé ?

- Solutions numériques pour l'e-mobilité
- Mise en œuvre de stratégies transfrontalières de transport de marchandises, notamment les solutions pour le « dernier kilomètre »
- Projets favorisant la multimodalité, la mobilité lente et le covoiturage.

Exemples de bénéficiaires : autorités publiques, PME, organisations de soutien aux entreprises, universités, ONG.

Plus d'informations : <https://www.interreg-francesuisse.eu>
Contact : Région Bourgogne-Franche-Comté
interreg@bourgognefranche-comte.fr
Secrétariat conjoint
france-suisse@interreg.ch



Consultez la liste des régions éligibles en France et en Suisse



INTERREG POCTEFA



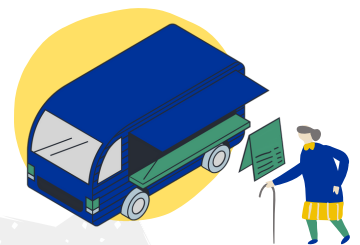
Objectif pertinent : encourager le développement d'offres de mobilité inversée comme les services mobiles pour assurer l'accès aux services aux personnes âgées, vulnérables et isolées.

Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ?

Ce programme souligne la nécessité de « répondre aux besoins de la population vivant dans les régions rurales et montagneuses et présentant un fort degré de vieillissement, ou des groupes ayant des difficultés socio-économiques, en améliorant l'accès aux services publics ».

Quel type de projets peut être financé ?

- Projets visant à lever les difficultés d'accès aux services de santé et de soins
- Développement de services médicaux mobiles
- Création et développement de nouvelles offres de mobilité inversée comme les boutiques mobiles



Plus d'informations : <https://www.poctefa.eu>
Contact : Communauté de travail des Pyrénées
info@poctefa.eu



Consultez la liste des régions éligibles en France, Andorre et Espagne



PROGRAMME OPÉRATIONNEL - RÉGION NORD-OUEST DE ROUMANIE

Objectif pertinent : améliorer la connectivité régionale et la sécurité routière et ainsi faciliter l'accès des citoyens résidant dans les régions rurales et les petites villes aux services publics, à l'emploi et aux opportunités.

Comment les régions montagneuses sont-elles prises en considération ? Ce programme se concentre sur les monts Bistrita-Nasaud, Maramures et Apuseni.

Quel type de projets peut être financé ?

- Modernisation de 179 km de routes départementales et de 382 km de routes secondaires
- Construction de liaisons routières
- Développement de solutions pour la décongestion/fluidification de la circulation.



Plus d'informations :

<https://www.nord-vest.ro/regio-2021-2027/>

Contact : Agence de Développement régionale
secretariat@nord-vest.ro



Région nord-ouest
(Roumanie)

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CES FONDS ?

Les organisations publiques et privées peuvent recevoir un financement au titre de la politique de cohésion, à condition qu'elles apportent une valeur ajoutée à la mise en œuvre des projets. Ces organisations peuvent être partenaires de projet, mais elles peuvent aussi contribuer en qualité d'observateurs ou d'experts externes. Les particuliers ne peuvent généralement pas être partenaires de projet dans les programmes territoriaux, mais ils peuvent bénéficier de fonds au titre du FSE+. Les programmes opérationnels ci-dessus fournissent une liste non exhaustive de bénéficiaires potentiels.

Ce document a été élaboré en 2022 et se base sur la version préliminaire des programmes opérationnels. Par conséquent, une partie de son contenu est susceptible d'être modifiée. La version définitive des programmes opérationnels financés par la politique de cohésion 2021-2027 sera disponible via ce QR code :



QU'EST-CE QUE MONTANA174?

Montana174 est une campagne de communication visant à informer les montagnards des nombreuses opportunités offertes par la Politique de Cohésion dans les régions montagneuses. La Politique de Cohésion octroie des fonds en faveur de l'innovation numérique et sociale, de l'atténuation du et l'adaptation au changement climatique, du tourisme, de l'emploi des jeunes et de la mobilité.

www.montana174.org



La présente publication reflète uniquement le point de vue de son auteur. La Commission européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation des informations qu'elle contient.

